

U17 FEMININS

1ère phase - 12 équipes

2 poules de niveau à 6 équipes chacune

A l'issue des matchs aller et retour, l'équipe classée première de la poule A dispute le barrage d'accession au championnat régional.

Comme les années précédentes un rapprochement a lieu avec la Vienne pour l'organisation d'un championnat interdépartemental.

En fonction de leurs classements à l'issue de la 1ère phase les équipes Deux-Sévriennes seront intercalées avec les équipes de la Vienne dans des poules de niveau.

La Vienne a actuellement un championnat à 5 équipes qui sont les suivantes :
Iteuil, Neuville du Poitou, Montamisé 2, Civray, Gençay

Soit 17 équipes pour les 2 départements, mais le premier de la Vienne et le premier des Deux-Sèvres peuvent intégrer la région à l'issue de la première phase.

Les poules de niveau A, B et C seront composées selon le ranking suivant :

Poule A	Poule B	Poule C	
1 ^{er} A Deux-Sèvres	1 ^{er} B Deux-Sèvres		4ème Vienne
1 ^{er} Vienne	5ème A Deux-Sèvres		4ème B Deux-Sèvres
2ème A Deux-Sèvres	3ème Vienne		5ème B Deux-Sèvres
3ème A Deux-Sèvres	6ème A Deux-Sèvres		5ème Vienne
2ème Vienne	2ème B Deux-Sèvres		6ème B Deux-Sèvres
4ème A Deux-Sèvres	3ème B Deux-Sèvres		

si 17 équipes - Poule A à 6 équipes ; Poule B à 6 équipes ; Poule C à 5 équipes

si 16 équipes - Poule A à 6 équipes ; Poule B à 5 équipes ; Poule C à 5 équipes

si 15 équipes - Poule A à 5 équipes ; Poule B à 5 équipes ; Poule C à 5 équipes

U17 MASCULINS

1ère phase - 11 équipes

2 poules de niveau à 6 équipes et 5 équipes

A l'issue des matchs aller et retour, l'équipe classée première de la Poule A dispute le barrage d'accession au championnat régional.

Si l'équipe classée première ne se qualifie pas pour le championnat régional :

- l'équipe classée première de la poule B accède à la poule A
- l'équipe classée 6ème de la poule A descend en poule B

Soit une poule A à 6 équipes et une poule B à 5 équipes

Si l'équipe classée première se qualifie pour le championnat régional

- l'équipe classée première de la poule B accède à la poule A
- l'équipe classée 6ème de la poule A descend en poule B

Soit un groupe A 5 équipes un groupe B 5 équipes

Rappel d'une règle pour les U17 Masculins et Féminins

Arbitrage :

Lorsque l'arbitre siffle une violation (marcher, reprise de dribble, pied volontaire) et que la remise en jeu s'effectue en zone arrière, il ne touche plus le ballon pour autoriser la remise en jeu.